

Extrait de la fiche RNCP n°30092

Licence Professionnelle Mention : « Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques »

Licence Professionnelle - Niveau 6
Mention : Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques

➡ Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

Organisation, programmation et réalisation des opérations de maintenance préventive/corrective de systèmes pluritechniques.

- Élaboration et évolution des gammes, des procédures des interventions de maintenance sur un aéronef ou un navire
- Supervision de la conformité des interventions et du fonctionnement des équipements, matériels et installations (réceptions, tests, essais, réglages, ...)
- Analyse des données de maintenance, de dysfonctionnements (historiques, pannes, ...), diagnostic des causes et détermination des actions correctives
- Identification des solutions techniques d'amélioration des équipements, installations (qualité, capacité, cycles, sécurité, ...)
- Élaboration des bilans de maintenance (coûts, délais, ...), identification et préconisation des évolutions et améliorations (organisations, outils, matériels, outillages, ...)
- Conseil et appui technique aux services, aux clients (coordination, élaboration, ...)

Utiliser en autonomie les techniques courantes dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, de la physique appliquée, de l'électronique, de l'automatisme et des techniques numériques, de l'informatique et des réseaux

- Utiliser en autonomie les techniques courantes dans le domaine du génie informatique: analyse et synthèse de programmes pour automatismes et systèmes logiques industriels
- Mettre en œuvre et réaliser en autonomie une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur, analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation
- Mobiliser les outils théoriques et statistiques permettant la mise en place de procédures d'action adaptées

(méthodes AMDEC et autres)

- Maîtriser les méthodes de maintenance et les outils assistés par ordinateur (GMAO)
- Organiser une stratégie de maintenance

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë dans au moins une langue étrangère.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

➡ Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles avec ce diplôme

C Industries manufacturières

- H52.2 : services auxiliaires des transports
- S-95: Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques
- ◊ Adjoint/adjointe au responsable d'atelier de maintenance à spécialités hétérogènes
- ◊ Adjoint/adjointe au responsable de maintenance aéronautique
- ◊ Adjoint/adjointe au responsable de maintenance et travaux neufs en industrie
- ◊ Adjoint/adjointe au responsable de maintenance industrielle
- ◊ Adjoint/adjointe au responsable d'entretien et de dépannage en maintenance industrielle
- ◊ Technicien / Technicienne de matériel ferroviaire
- ◊ Technicien / Technicienne de matériels roulants
- ◊ Technicien / Technicienne de maintenance industrielle polyvalente
- ◊ Responsable maintenance d'équipements hydrauliques
- ◊ Responsable technique maintenance et travaux neufs en industrie
- ◊ Chef d'atelier de maintenance automobile
- ◊ Technicien / Technicienne d'entretien et de maintenance du bâtiment

Code NSF : 200 Technologies industrielles fondamentales - 250 Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité

Codes des fiches ROME les plus proches : I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle - H1101 : Assistance et support technique client - I1103 : Supervision d'entretien et gestion de véhicules

Extrait de la fiche RNCP n°30092

Licence Professionnelle - Niveau 6

Mention : Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques

➔ Bloc de compétences

INTITULÉ	DESRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 - Usages numériques	Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
Bloc de compétence n°2 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none">• Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.• Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.• Développer une argumentation avec esprit critique.
Bloc de compétence n°3 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none">• Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.• Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.
Bloc de compétence n°4 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none">• Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.• Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.• Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
Bloc de compétence n°5 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.• Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.• Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.• Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.
Bloc de compétence n°6 - Gestion et adaptation des processus de production	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser en autonomie les techniques courantes dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, de la physique appliquée, de l'électronique, de l'automatisme et des techniques numériques, de l'informatique et des réseaux• Utiliser en autonomie les techniques courantes dans le domaine du génie informatique: analyse et synthèse de programmes pour automatismes et systèmes logiques industriels• Mettre en œuvre et réaliser en autonomie une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur, analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation• Mobiliser les outils théoriques et statistiques permettant la mise en place de procédures d'action adaptées (méthodes AMDEC et autres)
Bloc de compétence n°7 - Veille conformité des équipements, matériels et installations (réceptions, tests, essais, ré-	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les méthodes de maintenance et les outils assistés par ordinateur (GMAO)• Organiser une stratégie de maintenance

Descriptif des composantes de la certification

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> ◊ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation ◊ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. ◊ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> ◊ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation ◊ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. ◊ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> ◊ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation ◊ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. ◊ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> ◊ une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation ◊ des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. ◊ des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Non accessible en Nouvelle Calédonie et Polynésie Française

Statistiques

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/formation-insertion/devenir-de-nos-diplomes/connaissance-reussite-et-devenir-des-publics-etudiants-de-l-ut2j-328567.kjsp?RH=services>

Autres sources d'information

<http://www.univ-tlse2.fr>
<http://www.iut-blagnac.fr/>
 IUT Blagnac/Département Génie Industriel et Maintenance